



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18160007

ide

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commercele 22 OCT 2018
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : 0449 608 361

Dénomination(en entier) : **BISON D'ARDENNE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Recogne 81, 6600 BASTOGNE****Objet de l'acte : Renouvellement mandats administrateur et administrateur-délégué**

L'Assemblée Générale décide de procéder au renouvellement des mandats d'administrateur de Monsieur Jean-François D'HOFFSCHMIDT et de Madame Yolande POWIS DE TENBOSSCH pour une durée de 6 ans. Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale de 2024 approuvant les comptes au 31 décembre 2023.

En outre, le Conseil d'Administration à l'instant réuni procède au renouvellement du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Jean-François D'HOFFSCHMIDT pour une durée de 6 ans prenant fin lors l'Assemblée Générale de 2024.

Déposé en même temps le PV d'AG du 1^{er} juin 2018

Jean-François D' HOFFSCHMIDT
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).